



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/15

Reçu en Préfecture le : 27/10/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2015
D - 2015/466

Aujourd'hui 26 octobre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 17h10 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Ana maria TORRES, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE

Société Bordelaise des Equipements Publics d'exposition de Congrès (S.B.E.P.E.C.) Rapport d'activité et financier de l'exercice clos le 31/12/2014. Information

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'année 2014 est la deuxième année d'application de la convention conclue le 3 décembre 2012 entre la SPL SBEPEC et CEB, qui a été retenue à l'issue de la consultation lancée en 2012 comme l'opérateur chargé de l'exploitation et de l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14 de Bordeaux.

En février 2013, la société GL Events a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux en vue de l'annulation de la convention conclue le 3 décembre 2012. Le mémoire en défense de la SPL SBEPEC a été déposé auprès du Tribunal Administratif le 15 juillet 2013. La procédure d'instruction se poursuit en 2014 : le greffe du Tribunal Administratif a fixé la date de clôture de l'instruction au 22 juin 2014. Aucune décision n'est encore intervenue à la date de rédaction de la présente délibération.

L'exercice 2014 de la SPL SBEPEC, détenue à 70 % par la Ville de Bordeaux et à 30 % par Bordeaux Métropole, a été marqué par les principaux événements suivants :

- Renouvellement du mandat du Conseil d'Administration et des dirigeants de la SPL SBEPEC faisant suite aux élections municipales et communautaires de mars 2014 : pour la Ville de Bordeaux, désignation de Nicolas Florian, Stephan Delaux et Virginie Calmels lors du Conseil Municipal du 4 avril 2014 ; pour Bordeaux Métropole, désignation de Josy Reiffers et Emmanuelle Ajon lors du Conseil Communautaire du 23 mai 2014. Le 20 juin 2014, le Conseil d'Administration de la SPL SBEPEC a élu Nicolas Florian Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.
- Le chantier de construction d'un 3^{ème} bloc sanitaire à l'extérieur du Hall 1 du Parc des Expositions, qui avait débuté en septembre 2013, s'est achevé au cours de l'année 2014 conformément au planning prévisionnel. Le coût total de ces travaux s'est élevé à 685 K€ HT, financé en totalité sur les fonds propres de la SPL SBEPEC.
- La réfection et l'extension de l'alimentation électrique du hall 1 du Parc des Expositions : la commission d'appel d'offres de la SBEPEC du 27 février 2014 a confié la maîtrise d'œuvre du projet au bureau d'étude ARCADIS ESG (Agence de Bordeaux). Après finalisation de l'avant-projet, adopté par le conseil d'administration dans sa séance du 20 juin 2014 et consultation publique, la commission d'appel d'offre dans sa séance du 19 septembre 2014 a confié la réalisation des travaux aux entreprises INEO Aquitaine (Lot Electricité) et EUROBATI Aquitaine (lot VRD). L'ordre de service de démarrage des travaux a été délivré au 12 novembre 2014. Le coût total de l'opération est de 1,093 M€ HT, financé en totalité sur les fonds propres de la SPL.
- Le désamiantage des locaux techniques du hall 1 du Parc des Expositions s'est achevé en 2014.

RESULTAT DE L'ACTIVITE EN 2014

Au cours de l'exercice 2014, un chiffre d'affaires de 1,765 M€ a été réalisé, contre 1,830 M€ en 2013, soit une baisse de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires se décompose principalement de la manière suivante :

- 82 % correspondent à la redevance perçue de l'exploitant CEB, en application de la convention signée le 3 décembre 2012 pour l'exploitation du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14.
Cette redevance comporte une part fixe (1,200 M€ en 2014 comme en 2013) et une part variable assise sur le chiffre d'affaires de l'exploitant et sur le résultat des

3 sites, de sorte que le montant total de redevance pour 2014 s'élève à 1,449 M€ contre 1,513 M€ sur 2013 ;

- 17 % proviennent du loyer versé par la SAS Parking Photovoltaïque du Parc des Expositions, filiale d'EDF EN, pour l'exploitation de la centrale photovoltaïque (montant annuel fixe de 300 K€).

Au chiffre d'affaires réalisé, s'ajoutent également des reprises sur provisions d'un montant de 69 K€ en 2014, contre 707 K€ en 2013 : cette diminution provient essentiellement d'une reprise de provisions pour charges de gros entretien de 665 K€ effectuée en 2013, suite à la vérification de la comptabilité de la SBEPEC par les services fiscaux. Ce contrôle n'a aucun impact sur les comptes de l'exercice 2014.

Les produits d'exploitation ressortent ainsi à 1,834 M€ en 2014, contre 2,537 M€ en 2013, soit une baisse de 703 K€.

Parallèlement, les charges d'exploitation s'établissent à 2,341 M€ en 2014, contre 2,553 M€ en 2013, soit une diminution de 212 K€. Cette baisse s'explique principalement par l'absence de dotations aux provisions pour gros entretien sur 2014, contre une dotation de 239 K€ sur 2013. Pour mémoire, ce montant avait été provisionné afin de remplacer le fluide frigorigène actuel des équipements de climatisation du Hangar 14 par un gaz conforme à la nouvelle réglementation.

Ces opérations conjuguées conduisent à un résultat d'exploitation de -507 K€, contre -16 K€ en 2013.

Le résultat financier est stable d'un exercice à l'autre (+29 K€). Il résulte de la différence entre les intérêts perçus sur le placement des disponibilités et les intérêts versés pour la couverture de taux du crédit-bail des halls 3 et 4 du Parc des Expositions (contrat de « swap » souscrit en 2012, en vue d'échanger le taux variable contre un taux fixe plus sécurisant fixé à 2,21 %).

Le résultat exceptionnel s'élève à +292 K€ en 2014, contre +440 K€ en 2013 :

- Les 505 K€ de produits exceptionnels comprennent principalement la quote-part des subventions d'investissement accordées au cours des exercices antérieurs virée au résultat (461 K€ en 2014) ;
- Les 213 K€ de charges exceptionnelles résultent pour l'essentiel de l'avis de reste à recouvrer de taxes d'urbanisme adressé fin 2014 à la SBEPEC par l'administration des finances publiques. Cette dernière considère que la remise gracieuse partielle de Taxe Locale d'Urbanisme (190 K€) décidée en 2012 par Bordeaux Métropole et le Conseil Général de la Gironde pour la construction des halls 3 et 4 du Parc des Expositions ne pouvait être accordée par ces collectivités, même au motif d'un classement contesté de ces constructions en catégorie 9 au lieu de 3. La SBEPEC, avec l'appui de la Ville et de Bordeaux Métropole, a de nouveau demandé l'exonération du paiement de cette somme à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). En l'absence de réponse à ce jour, une provision comptable (non décaissée) a été constituée.

Combiné de ces éléments, le résultat net de l'exercice 2014 présente une perte de 186 K€, versus un bénéfice de 231 K€ en 2013.

EVOLUTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES EN 2015

Pour l'exercice 2015, les évolutions récentes et perspectives sont notamment les suivantes :

- Remplacement des fluides frigorigènes actuels avec remise à niveau des équipements de climatisation du Hangar 14 par un gaz conforme à la nouvelle réglementation (échéance réglementaire fixée au 1^{er} janvier 2015) : le coût total de cette opération est estimé à environ 250 K€ HT. Ces travaux ont fait l'objet d'une consultation par appel d'offres, suite à laquelle la commission d'appel d'offres de la SPL dans sa séance du 4 mai 2015 a retenu l'entreprise Eiffage Energie Aquitaine (avec

- l'entreprise SAITA comme principal sous-traitant) pour un montant de travaux de 212 000 € HT. Les travaux ont été réalisés pendant l'été 2015.
- La réception des travaux de réfection de l'alimentation électrique du Hall 1 du Parc des Expositions a été prononcée à la fin du mois d'avril 2015, avant la Foire Internationale et Vinexpo.
 - Projet de rénovation / développement du Parc des Expositions : le projet pluriannuel global de modernisation du Parc des Expositions (hall 1, hall 2, et zone des entrées accès tramway) évalué à 77 M€ HT sur la base de l'étude réalisée en 2012 par Bordeaux Métropole Aménagement (BMA) pour le compte de la SBEPEC a fait l'objet d'une proposition de phasage en lien avec les collectivités co-financeurs potentiels. Dans la première phase, le programme principal de 55,5 M€ HT serait articulé en deux temps :
 - o La construction d'un nouveau hall modulable en lieu et place du hall 2 vétuste, permettant à la fois l'accueil de grands congrès d'une jauge supérieure aux capacités du palais des Congrès ainsi que des salons/expositions. Cette opération pourrait se dérouler de 2016 à 2018 pour un coût total estimé à 29,5 M€ HT, auquel il convient d'ajouter 5 M€ HT de travaux de remise à niveau prioritaires du hall 1 (sécurité, accessibilité). En juillet 2015, la commission d'appel d'offres de la SBEPEC a désigné le programmiste chargé d'établir le programme technique architectural et financier de cette construction.
 - o Dans un second temps (2019-2020), les travaux de réhabilitation de l'enveloppe du hall 1 (façades, menuiseries, couverture et étanchéité...) pour un coût total estimé à 21 M€ HT. Ces travaux jugés prioritaires ne comprennent pas d'autres remises à niveau destinées à améliorer la fonctionnalité du hall 1 (éclairage, chauffage et climatisation, traitement des sols notamment) qui resteraient à envisager par la suite.
 - Evolution des grandes masses financières en 2015 : en 2015, le chiffre d'affaires prévisionnel en hausse devrait avoisiner 1,900 K€, auquel s'ajouteront des reprises sur provisions correspondant aux travaux réalisés de l'ordre de 500 K€. Les produits d'exploitation devraient donc augmenter significativement par rapport à 2014. Les charges totales d'exploitation devraient rester sensiblement du même ordre qu'en 2014 : l'augmentation des charges de gros entretien résultant des travaux réalisés sur le parc des Expositions sera compensée par la baisse des dotations aux amortissements résultant de l'amortissement complet des équipements anciens du hall 2. Le résultat d'exploitation devrait donc connaître une amélioration par rapport aux exercices antérieurs.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après le rapport d'activité et de gestion de la SPL SBEPEC, accompagné de ses comptes annuels. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

Annexe : principaux éléments du compte de résultat de la SBEPEC (exercices 2013 et 2014)

En K€ HT	2013	2014	Δ 2013/2014
Chiffre d'affaires	1830	1765	-3,6%
Reprises sur amortissements et provisions	707	69	-90,2%
Autres produits d'exploitation	0	0	-
Total produits d'exploitation	2537	1834	-27,7%
Autres achats et charges externes	1041	992	-4,7%
Impôts, taxes et versements assimilés	247	247	0,0%
Salaires et charges sociales	163	176	8,0%
Dotations aux amortissements d'immos.	863	889	3,0%
Dotations aux provisions	239	0	-100,0%
Autres charges	0	37	-
Total charges d'exploitation	2553	2341	-8,3%
Résultat d'exploitation	-16	-507	-3068,8%
Produits financiers	87	83	-4,6%

Charges financières	58	54	-6,9%
Résultat financier	29	29	0,0%
Produits exceptionnels	2691	505	-81,2%
Charges exceptionnelles	2251	213	-90,5%
Résultat exceptionnel	440	292	-33,6%
Impôt sur les bénéfices	222	0	-100,0%
Résultat net	231	-186	-180,5%

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN

SOCIETE BORDELAISE DES EQUIPEMENTS
PUBLICS D'EXPOSITIONS ET DE CONGRES (S.P.L)

RAPPORT DE GESTION
PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE 2014

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PREMIERE PARTIE :	3
LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE...3	
LA VIE DE LA SOCIETE.....	3
L'ACTIONNARIAT	3
LES DIRIGEANTS au 31 décembre 2014.....	4
LES ADMINISTRATEURS.....	4
LE PERSONNEL DE LA SOCIETE	5
LES LOCAUX DE LA SOCIETE.....	5
LES CONTROLES EXTERNES.....	5
LES PROCEDURES EN COURS.....	5
LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS.....	6
LE COMPTE DE RESULTAT	7
LE BILAN	10
Perspectives 2015.....	12
DEUXIEME PARTIE :.....	13
L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE L'EXERCICE ECOULE	13
ETUDES ET TRAVAUX REALISES EN 2014.....	13
PARC DES EXPOSITIONS.....	13
HANGAR 14.....	16
QUATRIEME PARTIE :	17
LES MANDATAIRES SOCIAUX.....	17
ANNEXE 1	18
LISTE DES OPERATIONS REGLEMENTEES AU TITRE DE L'ANNEE 2014	18
ANNEXE 2	19
TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES	
TABLEAU DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS	

PREMIERE PARTIE :
LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE

LA VIE DE LA SOCIETE

L'ACTIONNARIAT

Le tableau ci-dessous récapitule l'actionnariat et la répartition des postes d'administrateurs à la clôture de l'exercice écoulé.

S.B.E.P.E.C S.P.L.
SITUATION ADMINISTRATIVE AU 31/12/2014

Capital de 228 674 euros divisé en 15 000 actions de 15.24 Euros.

ADM	ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
	<u>COLLECTIVITES TERRITORIALES :</u>		
	- Ville de Bordeaux , représentée au CA et AG par : M. Nicolas FLORIAN M. Stephan DELAUX Mme Virginie CALMELS	70 %	10 500
	- Communauté Urbaine de Bordeaux , représentée au CA et AG par : M. Josy REIFFERS Mme Emmanuelle AJON	30 %	4 500
		100 %	15 000

LES DIRIGEANTS AU 31 DECEMBRE 2014

Le Président du conseil d'administration, M. Nicolas FLORIAN a été désigné par délibération du Conseil d'Administration du 20/06/2014.

Le Conseil d'administration a également opté lors de cette séance pour le mode de direction moniste fondé sur l'unification des fonctions de Président et de Directeur Général.

La Directrice Générale Déléguée, Mme Marie-Agnès GATINOIS a été désignée par délibération du Conseil d'Administration du 20/06/2014 sur proposition du Directeur Général.

LES ADMINISTRATEURS

Le tableau ci-dessous récapitule la situation au 31 décembre 2014 des administrateurs et commissaires aux comptes.

NOMS DES ADMINISTRATEURS						
M. Nicolas FLORIAN						
M. Stephan DELAUX						
Mme Virginie CALMELS						
M. Josy REIFFERS						
Mme Emmanuelle AJON						

NOMS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	DUREE - MANDAT	DATE DE RENOUELEMENT				
		STATUTS	AGO	AGO	AGO	AGO
Titulaire : KPMG Audit sud Ouest	6 ans	20/04/2012				
Suppléant : KPMG Audit sud est	6ans	20/04/2012				

Le renouvellement du conseil d'administration de la SPL est intervenu à l'issue des élections municipales et communautaires de mars 2014.

Lors du conseil municipal du 4 avril 2014, la Ville de Bordeaux a désigné ses nouveaux représentants :

- Monsieur Nicolas FLORIAN
- Monsieur Stephan DELAUX
- Madame Virginie CALMELS

Lors du conseil communautaire du 23 mai 2014, la Communauté Urbaine de Bordeaux a désigné ses nouveaux représentants :

- Monsieur Josy REIFFERS
- Madame Emmanuelle AJON

LE PERSONNEL DE LA SOCIETE

L'évolution globale des effectifs :

Au 31/12/2014, l'effectif de la société se composait de :

- 1 directrice générale déléguée (ancienneté 4 ans)
- 1 salariée (CDI cadre, ancienneté 16 ans)

Aucun changement n'est intervenu en cours d'exercice.

LES LOCAUX DE LA SOCIETE

Aucun changement n'est intervenu en cours d'exercice.

LES CONTROLES EXTERNES

Au cours de l'exercice précédent, la société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité par les services fiscaux qui lui a été notifiée le 14 novembre 2013.

Le contrôle a porté sur les exercices 2011 et 2012. Il s'est déroulé de janvier à mars 2014.

Il a porté essentiellement sur la vérification de la déductibilité fiscale des provisions pour gros entretien constituées en vue de faire face à des travaux de réfection du Parc des Expositions.

A l'issue de cette vérification, la SBEPEC a déposé une déclaration complémentaire de régularisation sur la base de l'article L 62 du livre des procédures fiscales. Deux postes (représentant 665 000 € de travaux) sur les 19 postes figurant dans les provisions qui s'élevaient au total à 6 300 082 € à la clôture de l'exercice 2012 ont ainsi été rectifiés dans les comptes 2013.

Cette vérification ne produit aucun effet sur les comptes de l'exercice 2014.

LES PROCEDURES EN COURS

Suite à la requête déposée en février 2013 auprès du TA de Bordeaux par la société GL Events en vue de l'annulation du contrat du 3 décembre 2012 conclu entre la SBEPEC et CEB pour l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14, le mémoire en défense de la SBEPEC a été déposé le 15 juillet 2013 auprès du Tribunal administratif.

Après dépôt des derniers mémoires des parties en mai 2014, le greffe du Tribunal administratif a fixé la date de clôture de l'instruction au 22 juin 2014.

Aucune décision n'est encore intervenue à la date de rédaction du présent rapport.

LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous vous proposons de vous présenter dans cette partie du rapport de gestion **les résultats les plus significatifs**, dans les domaines comptables et financiers.

Analyse économique-financière

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

LE COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat synthétique

SBEPEC. Compte de résultat par postes agrégés (en €)	EXERCICE 2012	EXERCICE 2013	EXERCICE 2014
Chiffre d'affaires net	1 840 945	1 830 509	1 764 684
Subventions d'exploitation	0	0	0
Reprises sur amortissement et provisions et transferts de charges	3 805 919	706 537	68 843
Autres produits d'exploitation	908 593	120	1
Total des produits exploitation	6 555 457	2 537 166	1 883 528
Autres achats et charges externes	2 174 971	1 041 546	991 770
Impôts, taxes et versements assimilés	238 313	246 613	247 288
Salaires et charges sociales	166 750	162 949	176 066
Dotations d'amortissement sur immobilisations	874 920	863 160	889 147
Dotations aux provisions	3 743 881	238 745	0
Autres charges	4	13	36 733
Total des charges d'exploitation	7 198 839	2 553 026	2 341 004
Résultat d'exploitation	- 643 382	- 15 860	- 507 476
Total des produits financiers	88 873	87 651	82 716
Total des charges financières	39 618	58 401	53 851
Résultat financier	49 255	29 250	28 865
Résultat courant avant impôts	- 594 127	13 390	-478 611
Total des produits exceptionnels	661 514	2 690 674	505 159
Total des charges exceptionnelles	48 821	2 251 081	212 714
Résultat exceptionnel	612 693	439 593	292 445
Impôt sur les bénéfices	6 470	221 667	0
TOTAL DES PRODUITS	7 305 844	5 315 491	2 421 403
TOTAL DES CHARGES	7 293 748	5 084 175	2 607 569
Résultat net	12 096	231 316	- 186 166

Analyse des produits

- **le chiffre d'affaires global** de la société s'est élevé en 2014 à **1 764 684 €**. Il est composé:
 - de la redevance perçue de CEB en application de la convention du 3 décembre 2012 pour l'exploitation du Parc des expositions, du Palais des congrès et du Hangar 14. Cette redevance comporte une part fixe (1 200 000 € en 2014) et une part variable assise sur le chiffre d'affaires annuel de l'exploitant – ainsi que sur le résultat des 3 sites lorsque ce dernier est positif. Le montant total de redevance pour 2014 s'élève à **1 448 609 €** (soit 82% du CA). A noter que le niveau de la redevance perçue en 2014 s'affiche en légère diminution par rapport à 2013 (1 512 746 € soit – 5 %), du fait d'un décalage de redevance variable sur le résultat 2012 de CEB qui a été perçue en 2013. Il n'y a pas eu de redevance perçue sur le résultat 2013 ni 2014.
 - du loyer versé par la SAS Parking Photovoltaïque du Parc des Expositions de Bordeaux. pour l'exploitation de la centrale photovoltaïque, dont le montant annuel fixe du loyer de base est de 300 000 € (soit 17 % du CA)

- De redevances diverses qui s'élevaient à 16 074 € (soit 1 % du CA).

Analyse des charges d'exploitation

▪ Autres charges externes

La catégorie des autres charges externes est de **991 770 €** pour cet exercice.

Sa part dans les charges d'exploitation de la SPL (41 %) reste stable par rapport à l'exercice précédent, avec une diminution de son montant global de 5 % par rapport à 2013.

Les principaux postes ne connaissent pas d'évolution marquée par rapport à l'exercice précédent. Les 3 postes de dépenses les plus conséquents restent donc :

- la redevance versée par la SBEPEC à SETCO (DALKIA) jusqu'en 2020 dans le cadre de la concession de la centrale d'énergie alimentant les halls 1 et 2 (financement et gros entretien renouvellement) : 359 304 €.
- le loyer de crédit bail pour la construction des halls 3 et 4 (jusqu'en 2025) : 227 684 €.
- les assurances multirisques pour le Parc des Expositions : 164 119 €.

Ces 3 postes de charges fixes cumulés atteignent à eux seuls 751 107 € : en légère diminution, ils représentent néanmoins 75 % de toutes les autres charges externes en 2014.

Par ailleurs, le montant des réparations et autres charges de gros entretien sur les 3 sites à la charge de la SPL (hors gros investissements comptabilisés en amortissement) s'élève à 155 036 € en 2014 (quasiment stable par rapport aux 152 303 € de 2013).

▪ Impôts et taxes

Le montant des impôts et taxes au titre de l'exercice est de **247 288 €** (en hausse de 2 % par rapport à 2013).

Le poste le plus conséquent reste à l'instar des exercices antérieurs celui de la taxe foncière du Parc des Expositions et du parking attenant (239 775 €).

▪ Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements sur immobilisations s'élevaient à **889 147 €** en 2014. Ce poste est en légère progression par rapport à 2013 (863 160 €), du fait des nouveaux amortissements relatifs au 3^{ème} bloc sanitaire achevé en 2014.

▪ Dotations aux provisions (gros entretien)

Il n'y a aucune nouvelle dotation aux provisions pour gros entretien en 2014, les provisions arrêtées lors de l'exercice précédent et devant faire l'objet de travaux ultérieurs sont par ailleurs maintenues.

▪ Frais de personnel (salaires et charges)

Les frais de personnel s'élevaient pour cet exercice à 176 066 €. Après avoir diminué en 2013 (effet crédit impôt compétitivité), ils sont en augmentation de 1.7 % par rapport au niveau de 2011.

Excédent brut d'exploitation et Résultat d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation (EBE) s'élève à 349 560 €. Le taux d'EBE est de 20 % (quasiment stable par rapport à l'exercice précédent).

Du fait du montant toujours élevé des dotations aux amortissements sur immobilisations, **le déficit d'exploitation est de 507 476 €.**

Résultat financier et résultat courant

Les produits financiers (82 716 €) proviennent des intérêts des placements de disponibilités (essentiellement comptes à terme).

Les charges financières (53 851 €) sont constituées des intérêts versés pour la couverture du taux de crédit bail variable en taux fixe (swap).

Le résultat financier s'élève à **28 865 €**.

Le déficit courant avant impôts s'élève à 478 611 €.

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels de l'exercice (505 159 €) comprennent principalement la quote-part des subventions d'investissement accordées au cours des exercices antérieurs virée au résultat annuel : 460 934 €.

Les charges exceptionnelles de l'exercice (212 714 €) résultent pour l'essentiel de l'avis de reste à recouvrer de taxes d'urbanisme adressé fin 2014 à la SBEPEC par l'administration des finances publiques. Cette dernière considère en effet que la remise gracieuse partielle de Taxe Locale d'Urbanisme (190 441 €) décidée par la Métropole de Bordeaux (anciennement Communauté Urbaine) et le Conseil général de la Gironde pour la construction des halls 3 et 4 du Parc des Expositions ne pouvait être accordée par ces collectivités, même au motif d'un classement contesté de ces constructions en catégorie 9 au lieu de 3, à l'origine de ce supplément de taxe.

La SBEPEC a, de nouveau, avec l'appui des services la Ville de Bordeaux et de la Métropole, demandé l'exonération du paiement de cette somme et l'interruption de la procédure, toutefois la décision n'est pas rendue à la date de clôture de l'exercice.

Le résultat exceptionnel s'élève à **292 445 €**.

Résultat de l'exercice

L'activité de la société se solde pour le dernier exercice clos au 31 décembre 2014 par un **résultat déficitaire de 186 166 €**. Il était bénéficiaire de 213 316 € fin 2013.

On peut noter que ce déficit correspond approximativement au montant de la charge exceptionnelle de 190 441€ enregistrée en fin d'exercice suite à la mise en demeure concernant le supplément de taxe d'urbanisme (cf. plus haut).

LE BILAN

Bilan synthétique

			2014	2013	2012
BILAN ACTIF SBEPEC			Net	Net	Net
Actif immobilisé	Concessions, brevets et droits similaires			856	
	Constructions		1 310 844	1 562 578	2 422 661
	Autres immobilisations corporelles		415	202	2 946
	Immobilisations en cours		183 834	382 161	
	Autres immobilisations financières		606	606	606
TOTAL Actif immobilisé			1 495 699	1 946 403	2 426 213
Actif circulant	Stocks et En cours	Avances et acomptes versés sur commandes		263	
		Créances	Clients et comptes rattachés	393 549	1 120 710
		Autres créances	115 654	272 727	232 940
	Divers	Valeurs mobilières de placement	528 498	918 208	1 731 423
		Disponibilités	4 835 985	4 249 352	3 460 446
Compte de régularisation		Charges constatées d'avance	30 591	24 763	63 261
TOTAL Actif circulant et compte de régularisation			5 904 277	6 586 023	6 555 864
TOTAL ACTIF			7 399 976	8 532 426	8 982 076

▪ Actif immobilisé

L'actif immobilisé s'élève à **1 495 699 €** fin 2014 contre 1 946 403 € pour l'exercice précédent.

La diminution se poursuit au fur et à mesure de l'amortissement des investissements conséquents les plus anciens (hall 2 et climatisation) qui sont désormais complètement amortis à la fin de l'exercice 2014.

Les immobilisations concernent donc principalement les nouveaux bâtiments sanitaires du Parc des Expositions construits en 2012 et 2014. Les immobilisations en cours sont relatives aux investissements concernant l'alimentation électrique du hall 1, qui seront réceptionnés fin avril 2015.

BILAN PASSIF		Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
Capitaux propres	Capital social ou individuel	228 674	228 674	228 674
	Réserve légale	22 867	22 867	22 867
	Report à nouveau	831 485	600 169	588 073
	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 186 166	231 316	12 096
	Subventions d'investissement	179 907	640 841	1 112 264
Total des capitaux propres		1 076 767	1 723 867	1 963 974
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	5 826 945	5 856 845	6 300 081
Total des provisions		5 826 945	5 856 845	6 300 081
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		18 009	7 160
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 731	422 227	436 432
	Dettes fiscales et sociales	296 532	458 586	221 538
	Autres dettes		52 892	52 892
Total des dettes		496 263	951 714	718 022
Compte de régularisation	Produits constatés d'avance			
TOTAL PASSIF		7 399 976	8 532 426	8 982 077

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à **5 826 945 €** pour l'exercice 2014.

Elles sont constituées des provisions pour charges de gros entretien listées conformément aux préconisations et estimations financières de travaux urgents à réaliser sur le Parc des Expositions ainsi que le Hangar 14.

- **Dettes financières**

La société n'a aucun emprunt ni dettes à court terme auprès des banques.

- **Trésorerie**

La trésorerie était de 5 149 551 € en début d'exercice et de **5 364 483 € en fin d'exercice**.

Le fonds de roulement net global varie quant à lui de 5 671 042 € en début d'exercice à 5 408 014 € en fin d'exercice.

La situation de l'entreprise reste saine.

- **Capacité d'autofinancement**

La capacité d'autofinancement de la SPL pour l'exercice clos s'élève à **175 414 €**.

Elle est comparable à celle de l'exercice précédent, et reste par conséquent faible au regard des lourds investissements requis pour la remise à niveau du Parc des Expositions, dont le financement nécessite un apport financier des collectivités.

- **Situation nette**

Compte tenu du résultat comptable déficitaire de 186 166 € au titre de cet exercice, **la situation nette de la société s'établit à la clôture de l'exercice 2014 à 896 860 €**, pour un capital social de 228 673.53€

La situation nette était de 1 083 026 € en 2013 et de 851 710 € en 2012. Elle diminue par rapport à l'exercice précédent, mais reste toutefois du même ordre que celle de 2012 et de 2011.

PERSPECTIVES 2015

Le chiffre d'affaires devrait croître sensiblement en 2015 par rapport à l'exercice 2014, du fait de l'augmentation contractuelle de 100 000 € HT de la redevance fixe versée par CEB. Le chiffre d'affaires total devrait donc s'établir aux alentours de 1 875 k€.

Concernant les charges d'exploitation, la variation la plus significative des différents postes devrait concerner les dotations aux amortissements, qui diminueront fortement en 2015.

En effet, les investissements effectués pour la construction du hall 2 ont été complètement amortis fin 2014. Les nouveaux investissements réalisés en 2014 et 2015 pour la construction des sanitaires et les travaux de réhabilitation électrique du Parc des expositions se traduisent quant à eux par de nouvelles dotations aux amortissements de bien moindre ampleur que celles relatives au hall 2 (qui étaient de l'ordre de 550 k€).

A noter que les produits exceptionnels (quote-part de subventions dont la SBEPEC a bénéficié pour la construction du hall 2 virée au résultat) diminueront également fortement en 2015 en corrélation avec ce qui précède.

Enfin, parmi le programme de travaux prévu par la SBEPEC en 2015 figurent des opérations qui ont fait l'objet de provisions pour gros entretien au cours des exercices antérieurs (notamment remplacement des cellules haute tension et de matériels électriques défectueux du hall 1 ainsi que le « rétrofit » des unités de climatisation du hangar 14).

DEUXIEME PARTIE :
L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE L'EXERCICE ECOULE
ETUDES ET TRAVAUX REALISES EN 2014
FAITS MARQUANTS

PARC DES EXPOSITIONS

❖ **Projet de rénovation/développement du Parc des Expositions**

Dans l'objectif de préserver la compétitivité de la métropole Bordelaise pour l'accueil des grands Congrès et salons professionnels, la SBEPEC a confié fin 2011 à BMA la réalisation d'études pour l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement concernant la réhabilitation des halls 1 et 2.

Sur la base du diagnostic technique et de l'évaluation économique effectués par BMA, ainsi que du pré-programme qui a confirmé la possibilité de réaliser un nouveau hall modulable d'accueil de grands congrès en lieu et place du hall 2 obsolète, ce projet a connu des avancées à la fin de l'année 2014 et au premier trimestre 2015 sous l'égide de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole.

Le programme global a été articulé en 2 phases:

Dans la première phase échelonnée entre 2016 et 2020, le programme principal comprendrait :

- la démolition du hall 2 et de l'ancien bâtiment des entrées, permettant la reconstruction d'un nouveau hall entièrement modulable pour l'accueil de grands congrès (d'une jauge maximale de 3500 personnes), et/ou une configuration « expositions », ainsi que le réaménagement du parvis des accès côté tramway, et une liaison du nouveau hall avec le hall 1, pour un coût total d'opération estimé à 29.5 M€ HT ;
- les travaux prioritaires de réhabilitation de l'enveloppe du hall 1 (façades, menuiseries extérieures, couverture et descentes d'eaux pluviales) ainsi que les remises à niveau de sécurité (protection incendie, alimentation et installations électriques) pour un coût total estimé à 26 M€ HT.

La seconde phase (2021-2027), concernerait les travaux moins urgents visant à améliorer la fonctionnalité du hall 1 (éclairage, chauffage et climatisation, traitement des sols) pour un coût estimé à 21 M€ HT.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la SBEPEC, et un comité de pilotage associera les différents partenaires co-financeurs ainsi que l'exploitant Congrès et expositions de Bordeaux à la conception et à la réalisation du projet.

❖ **Construction de Sanitaires (2^{ème} tranche)**

Le chantier de construction d'un 3^{ème} nouveau bloc sanitaire, qui avait débuté en septembre 2013, s'est achevé au cours de l'année 2014. Ces travaux correspondaient à la **tranche conditionnelle n° 2** du marché de conception réalisation signé en 2010 avec DV Construction.

Le nouveau bâtiment situé au niveau de la travée 12 côté extérieur du hall 1 a été livré le 24 février 2014.

Le chantier s'est poursuivi par la démolition des anciens sanitaires de la travée 13, la reconstruction de la dalle, et le réaménagement des accès au sous-sol. La réception des travaux a été effectuée le 23 mai.

Le coût total de cette deuxième tranche s'élève à 685 k€ HT, financé en totalité par la SPL.



❖ Réfection de l'alimentation électrique (tranche ferme)

Le diagnostic global des bâtiments et de leurs équipements réalisé par BMA a fait ressortir un certain nombre de travaux à réaliser en priorité pour assurer la fiabilité des installations électriques et répondre aux besoins de puissance pour les manifestations d'importance.

Ces travaux font partie des travaux de remise à niveau du hall 1 estimés dans le cadre du projet de rénovation/développement du Parc des Expositions (cf. plus haut).

Le conseil d'administration de la SBEPEC a décidé en décembre 2013 de procéder à une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre et a donné son accord pour la réalisation d'une tranche ferme de travaux estimés à 943 400 € HT.

Le bureau d'étude retenu à l'issue de la consultation par la commission d'appel d'offre en mars 2014 est la société ARCADIS ESG (Agence de Bordeaux).

L'avant-projet proposé par ARCADIS consiste dans la rénovation des réseaux extérieurs d'alimentation électrique ainsi que la refonte de l'architecture haute tension/basse tension du Parc des Expositions afin de satisfaire les besoins de puissance pour les grands événements tels que la Foire internationale et VINEXPO.

Les 5 locaux de transformation du hall 1 sont entièrement rénovés et remis en conformité, avec notamment des cellules de protection et des transformateurs plus performants et plus économes. Dans un souci d'optimisation du coût total des travaux, les transformateurs existants qui dataient de 1991, toujours opérationnels, sont conservés et réutilisés pour les besoins des zones extérieures, avec la création d'une distribution électrique nouvelle sur les berges du lac et sur l'esplanade.

Après présentation de cet avant-projet, le conseil d'administration a décidé lors de sa séance du 20 juin 2014 de lancer la consultation pour le choix des entreprises chargées de la réalisation de ces travaux sur la base:

- d'une **tranche ferme** comprenant le remplacement du matériel et des liaisons haute tension du hall 1, la mise à niveau électrique et diverses mises en conformité ainsi que la création de deux postes de transformation et d'une alimentation électrique permanente côté lac, pour les besoins notamment de Vinexpo 2015 (tranche estimée à 1 105 500 € HT)

- d'une **tranche conditionnelle** consistant dans la création de deux postes de transformation et d'une alimentation électrique permanente côté esplanade (tranche estimée à 618 000 € HT).

L'appel d'offre a été lancé le 19 juillet 2014. Après remise des offres le 3 septembre, ouverture des plis et analyse des propositions, la commission d'appel d'offre de la SBEPEC a, dans sa séance du 19 septembre décidé à l'unanimité de retenir les offres suivantes classées en 1^{ère} position :

- Pour le lot VRD : société EUROBATI Aquitaine
- Pour le lot Electricité ventilation : la société INEO Aquitaine.

Les marchés signés avec ces 2 entreprises représentent un montant total de travaux de :

- 892 897 € HT pour la tranche ferme plus 51 594 € HT pour l'option refonte de la liaison avec le Poste 7
- 468 523 € HT pour la tranche conditionnelle.

L'ordre de service pour la tranche ferme a été délivré pour un démarrage des travaux au 12 novembre, conformément au planning établi avec l'exploitant Congrès et Expositions de Bordeaux, afin que les mises hors service du réseau liées à ces travaux perturbent le moins possible l'activité du site.

La réception des travaux est prévue pour la fin du mois d'avril 2015, avant la Foire internationale et VINEXPO.

❖ **Désamiantage des locaux techniques du hall 1**

Les dernières opérations de désamiantage (retrait de conduits en fibrociment) des locaux techniques du hall 1 se sont achevées en 2014.

Pour mémoire, l'opération de désamiantage s'est déroulée par phases successives avant la démolition des sanitaires et le réaménagement du sous-sol attenant des travées 20, 27 et 34 réalisé en 2011, puis des travées 6 et 13 réalisé en 2013.

❖ Mise en conformité des unités de chauffage et de climatisation :

Le chauffage et le rafraîchissement du Hangar 14 sont assurés par 15 unités (« roof-tops ») installées en 1999 en toiture du bâtiment. Les compresseurs du système de rafraîchissement de ces appareils fonctionnent avec le fluide R22 (appellation du Chlorodifluorométhane). Ces appareils permettent également d'assurer la fonction de désenfumage et de renouvellement d'air.

En application de la réglementation européenne concernant la protection de la couche d'ozone (règlement (CE) n° 1005/2009 du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone), l'utilisation de ce fluide frigorigène dans le cadre de la maintenance des installations anciennes n'est plus autorisée à compter du 1er janvier 2015.

La SBEPEC a donc confié au bureau d'études MPB conseil une mission de diagnostic technique puis d'élaboration de l'avant-projet de mise aux normes de l'installation.

La solution retenue à l'issue de l'étude est celle du « rétrofit » des unités de climatisation, avec des adaptations permettant l'emploi d'un fluide autorisé (en l'occurrence le R407 c), avec une perte très faible de puissance frigorifique. Les appareils seront en outre entièrement remis en état pour pouvoir fonctionner durablement. Compte tenu de leur utilisation assez limitée, cette solution apparaît préférable au renouvellement complet du système de chauffage climatisation qui s'avère beaucoup plus onéreux.

Le coût de l'opération a été évalué à environ 250 000 € HT.

Ces travaux font l'objet d'une consultation par appel d'offres en avril 2015 en vue du choix de l'entreprise puis de la réalisation des travaux pendant l'été 2015.

QUATRIEME PARTIE : LES MANDATAIRES SOCIAUX

Le tableau récapitule les différents mandats ou fonctions exercées par les différents mandataires sociaux.

NB : il s'agit des mandats occupés dans les sociétés commerciales, quelque soit leur forme ; en revanche, les mandats exercés dans d'autres structures n'ayant pas la forme d'une société (association, GIE, fondation...) n'ont pas à être déclarés.

NOM DU MANDATAIRE	QUALITE OU FONCTIONS	NOM DE LA SOCIETE ET ADRESSE
Nicolas Florian	Administrateur	Caisse de Crédit Municipal
	Administrateur	Saem Regaz
	Administrateur	Office de Tourisme
	Administrateur	S.B.E.P.E.C.
Stéphan Delaux	Président	Office du Tourisme
	Vice-Président	Bordeaux Convention Bureau
	Vice –Président	France Congrès
	Président	Bordeaux Grands Evènements
	Administrateur	S.B.E.P.E.C.
Virginie Calmels	Présidente Conseil de surveillance	Eurodisney SCA
	Présidente Conseil de Surveillance	Eurodisney et Associés SCA
	Administrateur	Iliad SA (Free)
	Administrateur	Technicolor SA et Filiales
	Présidente	Shower Compagny SAS
	Administrateur	S.B.E.P.E.C.
Josy Reiffers	Président	Matwin SAS
	Président	Unicancer
	Directeur Général	Institut Bergonié
	Administrateur	S.B.E.P.E.C.
Emmanuelle Ajon	Administrateur	S.B.E.P.E.C.

ANNEXE 1

LISTE DES OPERATIONS REGLEMENTEES AU TITRE DE L'ANNEE 2014

Convention pour la gestion immobilière, l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14 signée le 30/08/2012 avec la Ville de Bordeaux

La ville a confié à la SPL S.B.E.P.E.C. la gestion immobilière, l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du hangar 14 et mis à la disposition de la SPL les dits biens à compter du 1^{er} janvier 2013.

Convention d'occupation du parking du parc des expositions signée le 27/10/2011 avec la Ville de Bordeaux.

La présente convention a pour objet de définir les conditions générales de mise à disposition du parking du Parc des Expositions par la S.B.E.P.E.C. à la Ville de Bordeaux pour les besoins de l'exploitation du nouveau stade construit dans le cadre d'un contrat de partenariat et du Football Club des Girondins de Bordeaux (FCGB) pour l'organisation de ses rencontres.

Convention cadre location des bureaux S.B.E.P.E.C./Ville de Bordeaux

Versement S.B.E.P.E.C. au profit de la Ville : **3658,78 €uros H.T.**

Prolongation du bail emphytéotique du 28 décembre 1989 (Parc des Expositions)

Par délibération du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2004, le Conseil Municipal de la ville de Bordeaux a autorisé Monsieur le Maire à signer avec la S.B.E.P.E.C. l'avenant au bail emphytéotique portant à 41 ans la durée de celui-ci. En conséquence le bail sus visé expirera le 28 décembre 2030.

ANNEXE 2
TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS AU
COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

**TABLEAU DU SOLDE DES DETTES
FOURNISSEURS**

ANNEXE 2-TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2010	2011	2012	2013	2014
<u>I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :</u>					
a - capital social.....	228 673,53 €	228 673,53 €	228 673,53 €	228 673,53 €	228 673,53 €
b - nombre d'actions émises.....	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
c - nombre d'obligations convertibles en actions.....					
<u>- RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES :</u>					
a - chiffre d'affaires hors taxes.....	2 508 314,00 €	2 244 448,00 €	2 749 539,00 €	1 830 628,00 €	1 764 684,66 €
b - bénéfice avant impôt, amortissements et provisions....	840 764,00 €	593 883,00 €	851 034,00 €	872 907,00 €	634 37,53 €
c - impôts sur les bénéfices.....	0,00 €	2 647,00 €	6 470,00 €	221 667,00 €	0,00 €
d - bénéfices après impôts, amortissements et provisions	237 723,00 €	471 091,00 €	12 096,00 €	231 316,00 €	0,00 €
e - montant des bénéfices distribués.....					
<u>RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT à UNE SEULE ACTION :</u>					
a - bénéfice après impôt, mais avant amortissement et pr	56,05	39,42	56,30	43,42	42,28
b - bénéfice après impôt, amortissements et provisions....	15,85 €	31,41 €	0,81 €	15,42 €	0,00 €
c - dividende versé à chaque action.....	0	0	0	0	0
<u>IV - PERSONNEL :</u>					
a - nombre de salariés.....	3	2	2	2	2
b - montant brut de la masse salariale.....	147 199,00 €	123 519,00 €	118 465,00 €	117 913,00 €	124 46,00 €
c - montant des sommes versées au titre des avantages s	65242	49533	48286	45034	51420

ANNEXE 3- TABLEAU DU CONTRÔLE DES DETTES FOURNISSEURS

Tableau du solde des dettes fournisseurs (en €uros)

au 31/12 par date d'échéance

<30 jours		de 30J à 60j		>60 jours		TOTAL ttc	
N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
90 873,75	199 911,97	23 256,38	29 292,69	1 416,03	107 404,54	115 546,16	336 609,20

2760 € payé le 26/01/15
 669,24 € payé le 26/01/15
 90032,21 € payé le 26/01/15
 9792 € payé le 26/01/15
 7061,6 € payé le 29/01/15
 2373,54 € payé le 26/01/15
 99,6 € payé le 02/01/15

319,54 € payé le 19/01/15
 1361,87 € payé le 19/01/15
 422,40 € payé le 26/01/15
 600 € payé le 11/02/15



KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

SBEPEC SPL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
SBEPEC SPL
15 rue du Professeur Demons- 33000 Bordeaux
Ce rapport contient 23 pages



KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

SBEPEC SPL

Siège social : 15 rue du Professeur Demons- 33000 Bordeaux
Capital social : €.228.674

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SBEPEC SPL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Votre société constitue des provisions pour grosses réparations, tels que décrits dans la note page 8 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer, parfois de manière significative, des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Le 1er juin 2015

KPMG Audit Sud-Ouest



Franck Cournut
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2014			31/12/2013
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 190	1 190		856
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	22 701 646	21 390 802	1 310 844	1 562 578
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	17 442	17 442		
	Autres immobilisations corporelles	29 582	29 167	415	202
	Immobilisations en cours	183 834		183 834	382 161
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	606		606	606	
TOTAL (II)		22 934 300	21 438 602	1 495 699	1 946 403
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				263
	CREANCES D'EXPLOITATION (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	393 549		393 549	1 120 710
	Autres créances	115 494		115 494	272 727
Créances diverses	160		160		
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	528 498		528 498	918 208	
DISPONIBILITES	4 835 985		4 835 985	4 249 352	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	30 591		30 591	24 763
	TOTAL (III)	5 904 277		5 904 277	6 586 023
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		28 838 578	21 438 602	7 399 976	8 532 426
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					606
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2013
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	228 674	228 674
	RESERVES		
	Réserve légale	22 867	22 867
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	831 485	600 169
	Résultat de l'exercice	(186 166)	231 316
Subventions d'investissement Provisions réglementées	179 907	640 841	
	Total des capitaux propres	1 076 767	1 723 867
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	5 826 945	5 856 845
	Total des provisions	5 826 945	5 856 845
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		18 009
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 731	422 227
Dettes fiscales et sociales	296 532	230 784	
Autres		52 892	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)		227 802	
Autres			
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	496 263	951 714
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 399 976	8 532 426
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(186 165,76)	231 316,34
(1) Dont dettes à moins d'un an		496 263	951 714
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			18 009

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2014

31/12/2013

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 764 684		1 764 684	1 830 509
	Montant net du chiffre d'affaires	1 764 684		1 764 684	1 830 509
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			68 843	706 537
	Autres produits			1	120
	Total des produits d'exploitation (1)			1 833 528	2 537 166
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			991 770	1 041 546
	Impôts, taxes et versements assimilés			247 288	246 613
	Salaires et traitements			124 646	117 914
	Charges sociales du personnel			51 420	45 035
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			889 147	863 160
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions				238 745	
Autres charges			36 733	13	
Total des charges d'exploitation (2)			2 341 004	2 553 026	
RESULTAT D'EXPLOITATION				(507 476)	(15 860)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2014

31/12/2013

RESULTAT D'EXPLOITATION		(507 476)	(15 860)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transféré Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	82 716	87 651
	Total des produits financiers	82 716	87 651
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	53 851	58 401
	Total des charges financières	53 851	58 401
RESULTAT FINANCIER		28 865	29 250
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(478 611)	13 390
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	44 224 460 934	1 090 2 689 584
	Total des produits exceptionnels	505 159	2 690 674
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	212 714	1 119 196 1 131 885
	Total des charges exceptionnelles	212 714	2 251 081
RESULTAT EXCEPTIONNEL		292 445	439 593
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			221 667
TOTAL DES PRODUITS		2 421 403	5 315 491
TOTAL DES CHARGES		2 607 569	5 084 175
RESULTAT DE L'EXERCICE		(186 166)	231 316

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 7 399 976 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 2 421 403 euros et un total **charges** de 2 607 569 euros, dégageant ainsi un résultat de -186 166 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2014 et finit le 31/12/2014.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.
- permanence des méthodes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'exercice intègre les nouvelles règles applicables à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, issues des règlements CRC 02-10/04-06/05-03.

La structure et les composants ont été déterminés en fonction de leur durée d'utilisation, prévue par l'entreprise, et ont été amortis sur ces mêmes durées.

Sur le plan fiscal, les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilisation prévue par l'entreprise.

Climatisation Structure.....	L 24 ans
Composants	L 10 ans
Salles de réunion Structure.....	L 24 ans
Composants	L 10 ans
Centrale d'énergie Structure.....	L 15 ans
Agencements des constructions	L 5, 7 ou 10 ans

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Extension du parc Structure.....	L 10 ans
Composants.....	L 10 ans
Matériel et outillage	L 5 ou 10 ans
Matériel de transport	L 4 ans
Matériel de bureau	D et L 3 ou 5 ans
Mobilier	L 5 ans

Sanitaires Structure	L 10 ans
Composants	12 à 5 ans

La deuxième tranche des sanitaires a été amortie à compter du 23 mai 2014 pour un montant de 636 160.18 €.

Les travaux d'électricité ont été comptabilisés en immobilisations en cours pour 183 833.74 €.

Provisions pour risques et charges

Provision pour grosses réparations

La provision pour grosses réparations a été actualisée au 31 décembre 2014 compte tenu du plan pluriannuel d'investissement et des travaux prioritaires préconisés dans ce dernier.
Il en résulte une reprise de 29 900 euros.

A la clôture de l'exercice, la provision constituée s'élève à 5 826 945 euros.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Information

Suite à l'attribution du marché au CEB, la convention a fait l'objet d'une requête auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux en vue de son annulation et d'une demande d'indemnité auprès de la SBEPEC par la Société GL EVENTS.

Le lecteur pourra se reporter au rapport de gestion pour plus d'informations.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Valeurs mobilières de placement

Composition	PR	Valeur clôture
Sicav Banque postale	528 498.37	528 498.37

Les titres de placement ont été évalués en prix de revient. une provision a été dotée dans le cas d'une valeur vénale inférieure à la clôture.

Résultat exceptionnel

Bénéfice exceptionnel de 292 445.01€ dont :

- Produits s/exercice antérieurs	44 224.39 €
- Quote part subventions d'investissement virées au résultat	460 934.43 €
TOTAL des Produits	505 158.82 €
- Charges S:exercice antérieur	190 441.00 €
- Charges exceptionnelles	22 255.71 €
- Majorations	17.00 €
TOTAL des charges	212 713.71 €

Evènements postérieurs à la clôture

NEANT.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 190					1 190
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 190					1 190
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre	12 499 849					12 499 849
sur sol d'autrui	9 565 637		636 160			10 201 797
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	17 442					17 442
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	12 786					12 786
Matériel de bureau, mobilier	16 187		609			16 796
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	382 161		437 833		636 160	183 834
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 494 063		1 074 602		636 160	22 932 505
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	606					606
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	606					606
TOTAL	22 495 859		1 074 602		636 160	22 934 300

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2014
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	334	856		1 190
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	334	856		1 190
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	959 231	64 450		1 023 681
sur sol d'autrui	12 161 657	338 192		12 499 849
instal. agencement aménagement	7 382 020	485 252		7 867 272
Instal technique, matériel outillage industriels	17 442			17 442
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	12 694	92		12 786
Matériel de bureau, mobilier	16 077	304		16 381
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 549 122	888 290		21 437 412
TOTAL	20 549 455	889 147		21 438 602

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2014
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	5 856 845		29 900	5 826 945
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 856 845		29 900	5 826 945
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	36 733		36 733	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	36 733		36 733	
TOTAL GENERAL		5 893 578		66 633	5 826 945

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles			66 633	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	606		606
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	393 549	393 549	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	115 346	115 346	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	308	308	
Charges constatées d'avances	30 591	30 591		
TOTAL DES CREANCES	540 399	539 794	606	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	199 731	199 731		
	Personnel et comptes rattachés	11 132	11 132		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 326	26 326		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	65 606	65 606		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	193 468	193 468		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	496 263	496 263			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2014	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Financement AUXIFIP hors charges financières et hors subventions à percevoir par le crédit bailleur			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnité de départ à la retraite chargée L'évaluation a été faite suivant la méthode rétrospective des unités de crédit projeté salaires de fin de carrière (méthode recommandée par le CNC) Paramètres utilisés : taux rendement 4.80 %, taux inflation 2 %, taux actualisation 2.75 %		6 212	
		6 212	
Autres engagements Concession climatisation avec SETCO jusqu'en 2020, la SBEPEC reste devoir 2058000 euros à raison de 343.000 euros par an.		2 058 000	
		2 058 000	
Total des engagements financiers (1)		2 064 212	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2014
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs		3 498 998			3 498 998
	Redevances Exercice		227 684			227 684
	TOTAL		3 726 682			3 726 682
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE			227 684			227 684

Il est à noter qu'à ce jour nous ne possédons pas d'échéancier définitif des redevances à verser.

La durée de l'amortissement théorique de l'exercice a été établie sur 40 ans, sans décomposition.

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2014

Total des Produits à recevoir		386 400
Autres créances clients <i>CLIENTS F.A.E.</i>	<i>386 400</i>	386 400

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2014

Total des Charges à payer		294 674
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		84 185
<i>FRS FNP</i>	<i>84 185</i>	
Dettes fiscales et sociales		210 489
<i>PROV CONGES PAYES</i>	<i>11 132</i>	
<i>CHARGES SOC SUR PROV C.P.</i>	<i>4 230</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>842</i>	
<i>FORMATION PROFESSIONNELLE</i>	<i>817</i>	
<i>ETAT CH A PAYER</i>	<i>190 579</i>	
<i>CVAE A PAYER</i>	<i>2 889</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2014
Total des Charges à payer		294 674
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		84 185
<i>FRS FNP</i>	<i>84 185</i>	
Dettes fiscales et sociales		210 489
<i>PROV CONGES PAYES</i>	<i>11 132</i>	
<i>CHARGES SOC SUR PROV C.P.</i>	<i>4 230</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>842</i>	
<i>FORMATION PROFESSIONNELLE</i>	<i>817</i>	
<i>ETAT CH A PAYER</i>	<i>190 579</i>	
<i>CVAE A PAYER</i>	<i>2 889</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2014
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			30 591
Assurance décennale sanitaires 2ème tranche		9 675	
Assurance décennale Hall 3 et Sanitaires 1ère tranche		14 689	
Maintenance		278	
Gros Travaux		5 484	
Abonnement		327	
Location mobilière		138	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			30 591

--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2014	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		15 000	15,24	228 674
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		15 000	15,24	228 674

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	kpmg				K% ²			
	31/12/2014	31/12/2013	%	%	31/12/2014	31/12/2013	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur kpmg	14 000	13 700	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur kpmg								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	14 000	13 700	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	14 000	13 700	100,00	100,00				

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

Etat exprimé en euros

31/12/2014

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Etat exprimé en euros		
	31/12/2014	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL		2	

--